

free



DIFFUSEUR OFFICIEL

Wouloooo!

L'appli Free Ligue 1 incluse avec le Forfait Free Caraïbe

Tous les matchs sous forme d'extraits en quasi-direct

RDV sur caraibe.free.fr



FRANCE-ANTILLES

Le journal de la Martinique



Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 avril 2023 - N° 16674. 2,80 €

www.franceantilles.fr



Le MAG

Aujourd'hui
Retrouvez votre supplément **Le Mag**

KAREEN GUIOCK-SAMMAM
De l'écologie à la politique, tout dans son programme !!

L'INFO DU JOUR

Des associations unies pour sauver les Salines



Photo M.-C.B./France-Antilles

Le collectif Sové lavi Salines appelle à la constitution du site en Entité naturelle juridique afin de préserver durablement la faune et la flore locales. Ce statut donne aux milieux concernés des droits fondamentaux et leur offre des protections spécifiques. **P. 2 ET 3**

Sainte-Luce Les écoliers chantent avec Jocelyne Béroard

Ce jeudi, 300 élèves des écoles de Monésie et du bourg ont accueilli l'artiste. Un moment riche en émotions marqué par des échanges, des rires et bien sûr... de la musique ! **P. 12**



Photo M.C.B./France-Antilles

Fort-de-France



Photo Jean-Marc Atsé/France-Antilles

Une femme sème la terreur quartier Maurice-Bishop

Les habitants du secteur vivent un véritable enfer. Une locataire menace, agresse, insulte ses voisins en permanence. Des plaintes ont été déposées. **P. 11**

Société



Photo Enicka Morjon/France-Antilles

La pole dance rassemble les générations

Des candidats âgés de 10 à 50 ans ont participé au premier championnat inter-régional Antilles Guyane de pole dance. Une discipline qui séduit. **P. 6 ET 7**



841098 100909 3 760001 850178

Rassemblés pour faire des Salines une Entité naturelle juridique

Le Collectif Sové Lavi Salines appelle à la constitution des Salines en Entité naturelle juridique afin de préserver durablement la vie de la faune et de la flore dans ce site d'exception.

Karine Saint-Louis-Augustin
ksaint-louis-augustin@agmedias.fr

Est si le site des Salines n'était plus, d'un point de vue juridique, un objet de droit comme une chaise ou une table ? S'il devenait plutôt un sujet de droit avec, par conséquent, des droits et des obligations et notamment le droit d'être protégé ou encore le droit à une vie saine ? C'est ce qu'on appelle une ENJ - Entité naturelle juridique. Ce statut donne à des milieux ou des espèces naturels des droits fondamentaux ainsi que des protections spécifiques.

Invité par le Collectif Sové Lavi Salines, David Victor, docteur en droit et sciences sociales et chargé d'études à l'IRD - Institut régional pour le développement - en Nouvelle-Calédonie, rappelle que « ce statut permet à n'importe qui de mener des actions en justice au nom de la Nature, et donc de la protéger des atteintes environnementales dont elle peut être l'objet ou de réparer les dommages qui lui ont été causés. C'est un progrès du droit international, déjà à l'œuvre dans différents pays », souligne-t-il. Ainsi, un fleuve et un parc en Nouvelle Zélande, un lac aux Etats-Unis, toute la nature en Bolivie, un ours en Colombie,

une lagune en Espagne et quelques autres bénéficient déjà de ce statut d'Entité naturelle juridique. La Nouvelle-Calédonie est, quant à elle, en voie de l'intégrer au code de l'environnement de la province Kanak des Iles Lauyauté.

Des outils de gestion sans effet

Alors pourquoi ne pas en faire autant, ici en Martinique, et singulièrement aux Salines, « un lieu hautement symbolique », précise Jean-Michel Almont, du CD2S (Centre caribéen du développement durable et solidaire). « Géologiquement, c'est la partie la plus ancienne de l'île ; c'est aussi l'une des premières terres à avoir été occupées par les Amérindiens ; en termes de faune, de flore et d'écosystème, c'est un lieu extraordinaire ; et c'est aussi le berceau du combat politique écologique en Martinique. Et enfin, c'est un site classé et labélisé », rappelle-t-il. La zone Salines-Baie des Anglais a en effet le label Opération Grand Site. C'est aussi une zone humide d'importance internationale inscrite sur la liste Ramsar. Elle est également à l'Atlas de la biodiversité de Sainte-Anne et à l'Agenda 21 de Martinique. « Pourtant, cette multiplicité de labels n'empêche pas



La zone Salines-Baie des Anglais a le label Opération Grand Site.

MB

l'impact néfaste de l'Homme sur le site naturel », fait remarquer Aude Goussard, membre de l'Asaupamar (Association pour la sauvegarde du patrimoine martiniquais). En effet, régulièrement, on y déplore des dégradations liées à l'activité humaine. « Les outils de gestion actuelle des espaces naturels ne sont plus efficaces pour pouvoir assurer une préservation de ces zones. Voilà pourquoi il faut les doter d'une

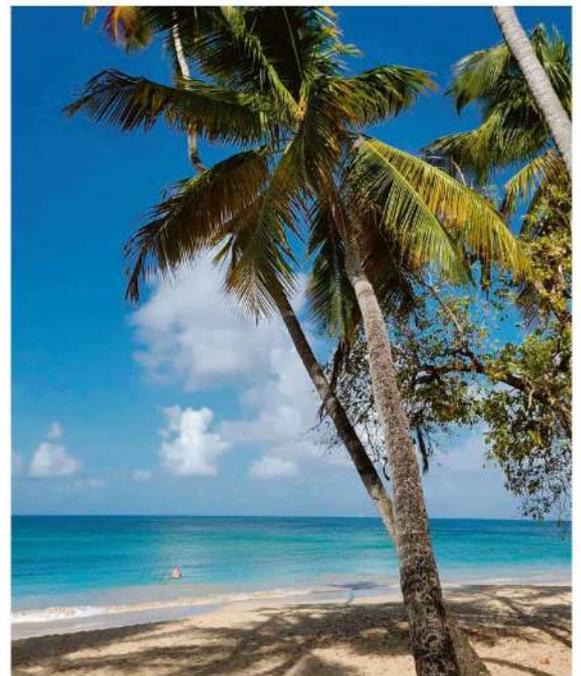
Entité naturelle juridique », martèle Stéphane Jérémie, président de l'association Sepanmar - Société

l'aménagement de la nature à la Martinique. Les Nations-Unis et l'Union nationale de la conservation de la nature approuvent déjà



Les Salines, site labélisé et pourtant en danger.

Jean-Michel Radetlik



En tant qu'Entité naturelle juridique, le site pourrait faire valoir son droit à une vie saine.

CE

L'INFO DU JOUR



David Victor, chargé d'études à l'IRD de Nouméa en Nouvelle-Calédonie, était invité par le Collectif Sové Lavi Salines.

Karine Saint-Louis-Augustin



Les membres du Collectif Sové Lavi Salines rassemblés autour d'un projet commun.

Karine Saint-Louis-Augustin

les ENJ. Certaines régions de l'Hexagone se penchent localement sur cette question.

Un rassemblement historique

Le Collectif Sové Lavi Salines appelle donc à une concertation et une mobilisation de tous – politiques, acteurs économiques, société civile et population – pour que les Salines bénéficient du statut d'Entité naturelle juridique. « Nous sommes entourés de juristes, de chercheurs et de personnes compétentes et nous travaillons ensemble pour voir comment aboutir à ce dispositif », affirme Line-Rose Ursulet, présidente de l'Association pour la protection de la nature et de l'environnement (APNE).

Rappelons que le Collectif Sové Lavi Salines fédère douze associations et collectifs martiniquais : l'APNE, l'Assaupamar, le CD2S, La Martinique est vivante, Nou la, Planteuses maronnes, Reflet d'Culture, Renaissance écologique, Vous n'êtes pas seuls, Sepanmar, Bios-Fair et l'Association des commerçants des Salines. « C'est un supra-collectif constitué d'acteurs qui partagent la même vision du monde et surtout une même vision des Salines », se réjouit Murielle Hombel du collectif Nou la.

« C'est historique ! C'est la première fois que tant d'associations écologiques, agréées ou non, font bloc autour d'un projet commun », conclut Garcin Malsa, maire honoraire de Sainte-Anne et écologiste de la première heure.



La plage des Salines, un site exceptionnel.

Julien Philpote



Semaine de la transmission reprise

DU 24 AU 28 AVRIL

Inscriptions sur www.martinique.cci.fr

